

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2018

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN - (N° 609)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 31

présenté par
Mme Lorho

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« Projet de loi de jupitarisation des élections européennes »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette loi confisque le débat politique sur l'Union Européenne, en privant certains groupes ou certaines entités politiques du débat public à ce sujet. De plus, elle élargit le temps de parole de LREM. En soumettant le vote aux législatives européennes à une circonscription unique et nationale, ce sont tous les rapprochements passés entre élus et citoyens qui sont balayés. On le sait, LREM a beaucoup de mal à s'implanter dans les régions. Alors qu'il faudrait plus de régionalisation, ce texte vise clairement à rendre le débat national, ce qui est à l'avantage du groupe majoritaire.